

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2013/650

Opération Pique-Nique 2013. Centres d'Animation de quartiers. Associations de quartiers. Comités de quartiers. Subvention. Décision. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le grand Pique-Nique de Quartiers de l'année 2013, s'est déroulé le vendredi 13 septembre.

Cette manifestation conviviale a mobilisé un peu plus de 7 000 participants. Ce sont 71 pique-niques qui ont été organisés sur les 8 quartiers de Bordeaux.

Comme chaque année, la Ville de Bordeaux met à disposition du matériel (tables, chaises, barrières, podiums...) afin de contribuer au bon déroulement de l'évènement.

Certaines associations souhaitent en complément, mettre en place une animation toute particulière pour accompagner ce moment de partage avec notamment les nouveaux arrivants bordelais et développer ainsi le lien au sein du quartier.

La réalisation de cette opération a entraîné des frais qui dépassent quelquefois les possibilités financières des organisateurs. Aussi conviendrait-il de les accompagner financièrement.

Le montant total de cette aide financière s'élève à 3 134 € et sera affecté selon le tableau ci-joint.

Associations	Montants 2013 (en euros)
Association le Village St Seurin	1 134
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	2 000

- Centre social et culturel Bordeaux Sud	250
- Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès	500
- Centre d'animation Bastide Queyries	300
- Centre d'animation Monséjour	450
- Centre d'animation St Pierre	200
- Centre d'Animation Bastide Benauge	300
Total	3 134

Les crédits ont été prévus au BP 2013.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, cette délibération concerne les pique-niques de quartiers que la Ville organise chaque année.

Cette belle opération créatrice de liens entre les Bordelais a connu un véritable succès puisque 71 pique-niques ont été organisés et ont réuni quelques 7000 Bordelais.

Il s'agit dans cette délibération d'accompagner les associations qui ont mis en place des animations toutes particulières pour accompagner ces moments de convivialité, notamment avec les nouveaux Bordelais.

M. LE MAIRE. -

Merci. Pas de difficultés ?

(Aucune)

D-2013/651
Prix de l'Innovation Associative 2013. Subventions.
Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique Vie Associative, la Ville de Bordeaux encourage l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement des associations.

Le Prix de l'Innovation Associative est un appel à projets à destination des associations de moins de 5 ans d'existence et pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Ville de Bordeaux veut soutenir et mettre en valeur des initiatives innovantes qui contribuent au mieux vivre ensemble des bordelais.

Le jury, présidé par la Ville et composé d'élus, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde, de la Fondation de France et d'acteurs du monde associatif, a désigné les lauréats suivants :

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT EN EUROS
<p>Disparate : L'association a pour but de promouvoir et soutenir la création artistique et graphique, de créer du lien social et du réseau entre les créatifs, le public et les associations. Le projet consiste notamment à stimuler la curiosité et la créativité des habitants de Bordeaux et de Saint Michel où se trouve le local de l'association.</p>	<p>1 300</p>

<p>Je cherche un Job : Le projet consiste à maintenir une dynamique, encourager la solidarité et l'interaction, sortir de l'isolement pour les demandeurs ou créateurs de leur emploi et permettre aux membres d'accéder aux informations résultantes du réseau d'entreprise et associatif. Les moyens seront la mutualisation des informations, le sourcing, le travail sur les réseaux sociaux et sites internet. Le public ciblé sera toute personne en recherche d'emploi, stage, alternance, auto-entrepreneur quel que soit l'âge et le niveau d'étude pour la richesse des échanges.</p>	1 000
<p>BizBiz & Co : Le projet proposé s'inscrit dans le sillon d'un projet plus général : " Essaimage de ruches sur le territoire ". Il s'agit d'installer un rucher partagé : l'action consiste à mutualiser un espace, mis à disposition, pour y installer un rucher " apidagogique " afin de partager les savoirs, les savoirs faire et le miel. Le but à terme sera d'apprendre le fonctionnement de la ruche aux riverains.</p>	700
<p>Kfé des Familles : Installation d'un café associatif servant d'espace d'accueil pour les parents/enfants afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant, le respect de sa personne, de ses droits et ses devoirs dans l'esprit de la Déclaration des Droits de l'Enfant, et de participer à l'épanouissement des relations parents/enfants dans le quartier Bordeaux Maritime Bacalan.</p>	2 000
<p>Melting Signes : Cette association promeut les échanges entre personnes sourdes et malentendantes et démontre que les barrières de la communication ne sont pas insurmontables. Elle souhaite créer une série WEB en langue des signes "AAAH!" dès l'automne 2014 : les aventures de six personnes aussi loufoques qu'attachantes dans cette série humoristique accessible à tous les publics, sous-titrage, voix off, langue des signes.</p>	1 000
<p>Atelier Budgétaire : L'association se positionne sur l'accompagnement budgétaire des personnes en difficulté pour la prévention de l'endettement et du surendettement.</p>	1 500
TOTAL	7 500

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme totale de **7 500 euros**.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Avec plus de 6000 associations à Bordeaux on peut affirmer que le tissu associatif bordelais est particulièrement actif et dynamique. La Ville est au quotidien pleinement partie prenante de cette dynamique. C'est l'esprit du Prix de l'Innovation Associative dont nous saluons cette année la 4^{ème} édition.

Ce prix veut encourager, valoriser et soutenir l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement de jeunes associations bordelaises et leurs bénévoles.

Le jury composé d'élus, dont Mme DIEZ que je remercie, d'acteurs associatifs, de la déléguée de la Fondation de France, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde, a désigné à l'unanimité 6 lauréats :

Disparate, Je Cherche un Job, BizBiz & Co, Kfé des Familles, Melting Signes, Atelier Budgétaire.

Chacune dans son domaine contribue à l'animation de la Ville, au renforcement du lien et donc au bien vivre ensemble à Bordeaux. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme VICTOR-RETALI

MME VICTOR-RETALI. -

Très rapidement pour observer que l'appel à projets qui concernait ce concours a été quand même particulièrement lourd pour des sommes assez faibles mises en jeu.

Du coup pas mal d'associations ont renoncé complètement à leur participation.

D'autre part pour observer que peut-être il est dommage de mettre les associations en concurrence, comme ça, sur des projets, plutôt que de les soutenir sur un cahier des charges précis, régulièrement et de manière pérenne. Peut-être qu'on y arrivera à terme.

M. LE MAIRE. -

Merci. Quels sont les votes là-dessus ?

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

Merci.